

NOUVEAU BULLETIN DE L'A.D.E.A.F.

Le vent de LA Liberté

Partir étudier en

Voyager



ou



CHOISIR
L'ALLOMAND

DNL

Traité
d'Aix-la-Chapelle

Réforme du Lycée

NOUVEAU BAC

BERLIN

PAR

Paul und Paula

@Alouise.Ber

Au-delà
des mots



ASSOCIATION POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
DE L'ALLEMAND EN FRANCE

N° 140 MAI 2019

23/ 2018-2019



Lire ce numéro : <https://www.calameo.com/read/006033252be2bc5f821f8>

SOMMAIRE N°140 MAI 2019

2 ÉDITORIAL

3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

COMMUNICATIONS

- 4 ● CONGRÈS D'AMIENS, 21 ET 22.10.2019
- 5 ● CONVOCATION à l'assemblée générale du 21.10.2019
- 6 ● MODALITÉS POUR LE RENOUVELLEMENT DU BUREAU NATIONAL
- 7 ● VOYAGE D'ÉTUDE À BERLIN, Novembre 2019
- 8 ● INQUIÉTUDES SUR LA RENTRÉE 2019 DANS LES LYCÉES, *Thérèse CLERC*
- 9 ● L'ALLEMAND dans la réforme du lycée
- 13 ● ENTREUVES À LA DEGESCO : Nouveaux programmes en LP, *Bureau National*

PÉDAGOGIE

- 24 ● LES DNL, UNE FORME DE BIVALENCE ?
Jean-François BOURRET
- 26 ● MATHÉMATIQUES EN ALLEMAND, DNL
Francine DEQUIDT et Karin RANFT

MOBILITÉ

- 33 ● DANS L'ESPRIT DES GILETS JAUNES
Jean-François BOURRET
- 34 ● DEMANDER UNE SUBVENTION POUR UN SÉJOUR B. SAUZAY, *LA RÉDACTION*
- 36 ● VOTRE VOYAGE SCOLAIRE
Bernard DROUART
- 41 ● FAUT-IL ACHETER DES SOUVENIRS ?
Jean-François BOURRET

ADEAF PRATIQUE

- 91 ● Bureau National
- 92-93 ● Bureaux Régionaux
- 94-95 ● Matériel promotionnel et bon de commande
- 96 ● Bulletin d'adhésion

PROMOTION DE L'ALLEMAND

- 15 ● LANGUES ET EMPLOI, Statistiques 2018,
Solange DUBOIS

CINÉMA

- 44 ● LA LÉGENDE DE PAUL ET PAULA, *Perrine VAL*
- 51 ● LE NOUVEAU SITE ZÉRO DE CONDUITE
- 53 ● LE VENT DE LA LIBERTÉ : les outils pédagogiques pour le film, *ZÉRO DE CONDUITE*

CULTURE

- 55 ● BESTENLISTE, *la RÉDACTION*
- 56 ● LE PAYS DISPARU de Nicolas Offenstadt,
Sylvie LE GRAND

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 61 ● FAIRE SES ÉTUDES POST-BAC EN ALLEMAGNE, LE DAAD, *Kilian QUENSTEDT*
- 64 ● TROIS FORMATIONS FRANCO-ALLEMANDES À L'UNIVERSITÉ DE NANCY

LES RÉGIONALES

- 70 ● BESANÇON : AG RÉGIONALE, bilan des actions
- 73 ● CLERMONT FERRAND : AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE, actions à l'occasion du 22 janvier 2019
- 76 ● MONTPELLIER : AG RÉGIONALE
- 78 ● LILLE : PROFESSEUR D'ALLEMAND, UN MÉTIER D'AVENIR. 7 contributions
- 88 ● PARIS : L'ADEAF au CIDJ
- 90 ● POITIERS : LES 4^{èmes} JOURNÉES DU CINÉMA ALLEMAND DE LA ROCHELLE.

Le Nouveau Bulletin de l'ADEAF (Association loi 1901) - ISSN n° 1298-5554 - N° DT 08017001 AN - 9 euros -

Directrice de publication : Thérèse Clerc

Internet : www.adeaf.net - contact.adeaf@gmail.com Tél. : 07 82 32 65 03

ADEAF - Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France

17, rue Pierre Mendès France - 60870 BRENOUILLE

Rédaction : bulletin.adeaf@gmail.com

Christiane Bey corres.bey@laposte.net et Jean François Bourret bouret.berthet@orange.fr

J.F. Bourret- 14, chemin des Mouilles - 69130 ECULLY C. Bey- 27, allée du Collet de Lèbre - 13180 GIGNAC-la-Nerthe

Relation avec le monde économique et relecture : Anne Remon-Bastian

Imprimé par : ADVERTISING SERVICES

ÉDITORIAL

Le début de l'année 2019 est marqué une fois de plus par la confusion appelée par les mutations en cours dans notre société et notre système scolaire, et par les incertitudes qui en découlent. Pourtant, les mutations ont de tout temps été d'actualité. Et pour nous, promoteurs de la langue allemande, l'important dans ce contexte est de nous appuyer sur nos fondamentaux.

À l'instar de notre Bureau National et de la présidence de notre association, nous rappelons inlassablement le sens des traités qui lient notre pays à l'Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, et des implications concrètes qu'ils devraient avoir, sur l'organisation de l'enseignement de l'allemand en France. 16 ans après la volonté exprimée par le président Jacques Chirac et le chancelier Gerhard Schröder lors du 40e anniversaire du traité de l'Élysée en 2003, d'harmoniser les législations des deux pays *"dans les domaines principaux qui intéressent la vie des citoyens"*, s'est tenue, le lundi 25 mars 2019 à Paris, la séance inaugurale de l'Assemblée parlementaire franco-allemande constituée de cent députés, cinquante Français et cinquante Allemands. Elle se réunira au moins deux fois par an avec trois missions principales : *"transposer les directives européennes en termes identiques dans les deux pays ; veiller à ce que les objectifs inscrits dans le traité d'Aix-la-Chapelle soient atteints, notamment en matière de coopération transfrontalière ; appliquer les décisions prises chaque année lors du conseil des ministres franco-allemand."*¹

Car les chiffres sont têtus, comme le montrent une fois encore les statistiques livrées par Solange Dubois, notre pays manque encore et toujours de germanistes en capacité d'agir dans le monde économique. De leur côté, les enseignant.e.s d'allemand continuent d'offrir à leurs élèves une expérience réussie de mobilité vers les pays germanophones ; Bernard Drouart nous en rappelle les règles pour les voyages collectifs, nous le remercions de nous faire profiter de la richesse de son expérience professionnelle. Nous appelons de nos vœux une évolution des séjours individuels, type Sauzay, si profitables aux jeunes, afin qu'ils ne soient pas réservés aux élèves les mieux informés et les moins fragiles socialement. Mais est-ce que l'évolution de l'organisation des sections européennes et de l'enseignement des DNL favorisera l'apprentissage d'une langue vivante de façon approfondie, comme le démontrent brillamment Francine Dequidt et Karin Ranft ?

Comprendre les mutations, c'est aussi une motivation pour l'apprentissage d'une langue étrangère. L'Allemagne, de par son histoire, nous offre des exemples nombreux. Nous avons, 30 années après la chute du Mur de Berlin, le recul nécessaire à la compréhension de la RDA, nous pouvons porter un regard apaisé sur cette république aujourd'hui disparue, grâce à la lecture d'ouvrages qui lui sont consacrés, ou grâce à des films récents ou oubliés et pourtant révélateurs de ce que la RDA a tenté d'être. Que Sylvie Le Grand et Perrine Val soient ici remerciées pour l'acuité de leurs analyses.

La connaissance des actions locales est nécessaire pour les acteurs que nous sommes. Les actes de la table ronde tenue au Lycée Montebello de Lille le 14. 11. 2018 sont un modèle du genre et leur diffusion au-delà des Hauts de France est importante tant les illustrations proposées sont un des facteurs les plus importants pour la promotion de notre discipline.

À l'heure des discussions sur les nouveaux programmes pour les lycées, à la veille des élections européennes, gageons sur l'esprit d'innovation et de liberté des enseignant.e.s et des actrices et acteurs du franco-allemand qui, campés sur leurs fondamentaux, sauront surmonter les contraintes liées aux mutations en cours et traverser l'époque. ♦

LA RÉDACTION

1- *Le Monde*, mardi 26 mars 2019, pp10 et 30

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le traité d'Aix-la-Chapelle¹, signé le 22 janvier 2019 par le Président de la République et la Chancelière allemande, réaffirme toute l'importance de l'apprentissage de la langue allemande en France et de la langue française en Allemagne.

Or, des témoignages d'enseignants de collège et de lycée que l'ADEAF a collectés lors de ses récentes enquêtes font malheureusement souvent état d'une dégradation de la situation de l'allemand.

Les 6e bilangues ont certes été réouvertes mais les horaires sont tronqués – dès la 5e seulement 2 h 30 pour l'allemand au lieu de 3 h. La réforme du lycée nous inquiète avec des horaires qui demeurent insuffisants et une trop faible valorisation des langues vivantes. L'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères » ne permettra pas d'approfondir deux langues vivantes et bénéficiera essentiellement à l'anglais au lieu de contribuer au développement d'une culture plurilingue.²

Les liens institutionnels entre nos deux pays n'ont jamais été aussi étroits et pourtant la politique des langues n'est pas à la hauteur des discours.

L'apprentissage de l'allemand n'est à la hauteur, ni de la place de langue allemande en Europe, ni de l'étroitesse des liens institutionnels économiques, culturels et politiques entre la France et l'Allemagne. La promotion de l'apprentissage de la langue du partenaire nécessite des moyens spécifiques pour leur enseignement !

Promouvoir la diversité des langues, c'est promouvoir l'allemand en France et le français en Allemagne. Nous avons besoin d'une nouvelle dynamique franco-allemande pour une véritable politique des langues volontariste afin que la situation vécue dans les établissements soit en accord avec les déclarations solennelles.

Nous pouvons également contribuer à ce que la diversité linguistique soit l'un des enjeux des élections européennes du 26 mai 2019.

« **Partageons les langues !** » : c'est le thème de la Semaine nationale des langues 2019 du 13 au 18 mai 2019³. Alors partageons l'allemand ! Rappelons que l'anglais seul ne suffit pas !

L'ADEAF reste mobilisé – pour vous et avec vous – pour faire entendre ce message et pour demander une amélioration des conditions de travail des professeurs d'allemand.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine année scolaire :

- à Amiens les 21 et 22 octobre 2019 pour l'assemblée générale (élection du Bureau National) et le congrès annuel sur le thème « **Apprendre l'allemand : Quels parcours ?!** ».
- à Berlin, pour le voyage d'études « *9 novembre 1989 - 9 novembre 2019. 30 ans plus tard, retour sur un pays disparu* » que nous organisons du 8 au 11 novembre 2019⁴.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Cordi'allemand,

Thérèse CLERC, présidente et **Katrin GOLDMANN**, vice-présidente
presidence@adeaf.net

1 - <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemande/reactions-bilaterales/traité-de-cooperation-franco-allemand-d-aix-la-chapelle/>

2 - Voir p 8 et suivantes

3 - <https://www.education.gouv.fr/cid101667/semaine-des-langues-vivantes.html&xtmc=adresse&xtnp=1&xtrc=3>

4 - Voir p 7 ou sur notre site <http://adeaf.net> : <http://adeaf.net/9-novembre-2019-Voyage-ADEAF-a-Berlin>



CONGRÈS DES GERMANISTES
APPRENDRE L'ALLEMAND,
QUELS PARCOURS !?



PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTIONS

Suivez l'information sur notre site <http://adeaf.net>

HÉBERGEMENT

AUBERGE DE JEUNESSE D'AMIENS

30, Square Friant les 4 Chênes

80 000 Amiens Tél : +33 (0) 322332730

<https://www.hifrance.org/auberge-de-jeunesse/amiens.html>



Précisions : 15 min voiture et 20 min bus entre la gare d'Amiens et l'auberge de jeunesse.
Possibilité de louer un vélo à la gare.

ACCÈS

GARES

Distance de gare à gare : 45,5 km
(48 minutes en navette)

Gare SNCF d'Amiens

Place Alphonse Fiquet
80 000 Amiens

Gare TGV Haute-Picardie

Pôle Haute Picardie
80200 Peronne



AÉROPORT

Aéroport principal le plus proche :
Beauvais-Tillé (à 63km)